



## Compte rendu CHSCTA Mardi 27 aout 2020

### Etaient présents :

#### Représentants de l'administration :

- Mme Isabelle CHAZAL, Secrétaire générale de l'académie,
- Mme Alma LOPES, Secrétaire générale adjointe, Directrice des ressources humaines,
- Mme Sophie BEJEAN, Rectrice

#### Représentants des organisations syndicales SNALC/FSU/UNSA/FO.

#### Au titre de la santé et de la sécurité :

- M. David BERGERON, Conseiller de prévention académique
- M. Yves TARBOURIECH, Inspecteur santé et sécurité au travail
- Mme LUCEREAU, CT infirmier
- Mme ROMIG, CT service social
- Mme SENEMAUD, CT médecin

---

### Points à l'ordre du jour

1. Conditions de rentrée et protocole sanitaire

---

En préambule, Madame la Rectrice remercie chacun des membres de leur présence et précise que cette rentrée sera une rentrée particulière placée sous le signe de l'épidémie Covid.

Le port du masque devient obligatoire en intérieur, comme en extérieur,

- Pour tous les élèves et tous les personnels des collèges et lycées,
- Pour tous les personnels du primaire.

Madame la Rectrice précise que le Gouvernement suit l'évolution sanitaire du pays afin d'éviter tout confinement. À cette fin, une politique de tracking a été mise en place.

Si un personnel ou un élève venait à être testé positif au Covid, une classe ou un établissement pourrait être amené à être fermé temporairement, du temps d'effectuer les tests préconisés par l'ARS.

Madame la Rectrice précise que les grands enjeux de cette rentrée particulière sont pédagogiques et éducatifs, afin de permettre le rattrapage scolaire et tout nouveau confinement.

Les OS s'interrogent sur la suite donnée dans le cas de la présence d'un personnel testé positif au Covid au sein de l'administration (fermeture du service, de la division ?)

Madame la Rectrice rappelle que seule l'ARS définit la stratégie de test et seule l'ARS décidera qui tester.

Madame la Rectrice rappelle également que les règles de télétravail qui s'appliquent à l'Education Nationale sont les règles de la fonction publique.

Les OS demandent un point sur la situation sanitaire dans le 34 et plus généralement dans l'académie.

Madame la Rectrice précise que des réunions ARS - Préfet - Rectrice ont lieu régulièrement à ce sujet.

La situation du Covid est plus active dans le 34 (Montpellier centre, Agde, Béziers notamment).

Une attention plus particulière sera portée sur les nouveaux étudiants et sur les fêtes étudiantes.

Madame le Médecin conseiller technique précise que la politique de test est renforcée dans le 34 et quelques clusters sont maîtrisés dans le Gard depuis juin.

Pour le SNALC, le protocole sanitaire semble oublier l'EPS. L'enseignement de l'EPS est en contradiction avec beaucoup de principe édictés : distanciation physique, échanges de matériels et port du masque. Il existe de trop nombreuses zones d'ombre qui permettent trop d'interprétations, stress et angoisses inutiles.

Par exemple, le gymnase est-il un espace clos ? Doit-on envisager des adaptations dans la pratique physique des élèves ? Des APSA doivent-elles être supprimées des programmations ?

Si des ajustements sont à réaliser, il faudrait que les collègues soient destinataires de toute information utile dans les délais les plus brefs et avant la rentrée.

Madame la Rectrice indique que le protocole rend le port du masque non obligatoire s'il est incompatible avec l'activité pratiquée, et que la distanciation physique a été supprimée. Il n'y a donc aucune restriction particulière à la pratique de l'EPS.

Madame la Secrétaire générale indique que les ASA Covid n'existent plus depuis la fin de l'état d'urgence sanitaire.

De ce fait, les personnels vulnérables sont soit en télétravail si c'est possible, sinon leur médecin doit :

- soit demander une protection particulière (masque de classe 2);
- soit prescrire un arrêt de travail.

LE SNALC demande quelle suite est donnée aux formations 1ers secours ?

Madame Laurence LUCEREAU précise qu'en attente de nouvelle réglementation du Ministère de l'Intérieur et de la DEGESCO, celles-ci peuvent avoir lieu.

Les OS demandent un point sur la fourniture des masques et gel hydroalcoolique.

Madame la Secrétaire générale indique que tout est organisé au niveau national, académique et départemental, et que les stocks sont suffisants.

D'autre part, Madame la Secrétaire générale rappelle que le télétravail n'est pas possible pour les enseignants non mis en quatorzaine.

